

FICHE n°4 | Santé des jeunes enfants (cible 0-10)

Référence à un plan régional / plan national / feuille de route :

- *Stratégie Nationale de Santé 2018-2022*
- *Stratégie des 1000 premiers jours*
- *Stratégie nationale pour les troubles du neuro-développement : autisme, Dys, TDAH, TDI 2023-2027*
- *Stratégie nationale de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037 :*
- *Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté*
- *Contractualisation prévention protection de l'enfance*
- *Projet Régional de Santé 2023-2028*

Indicateurs phares :

- Nombre de jeunes enfants ayant pu bénéficier des actions, des accompagnements
- Nombre de jeunes enfants en situation de précarité ayant pu bénéficier des actions, des accompagnements
- Nombre d'actions co-construites avec les parents de jeunes enfants
- Nombre d'actions co-construites avec des parents de jeunes enfants en situation de précarité
- Nombre de professionnels ayant bénéficié d'action de formation/sensibilisation
- Nombre de projets construits au décours des formations par les professionnels formés
- Nombre et diversité des partenaires (médico-sociaux) associés au déploiement d'un projet

Contexte :

L'Île-de-France est une région jeune : 1 francilien sur 5 a moins de 15 ans. Elle se caractérise par des indicateurs de santé infantile moins favorables que les moyennes nationales. Malgré les actions engagées depuis plusieurs années, la mortalité infantile ne diminue pas, et les disparités s'aggravent sur certains territoires. De même, si la santé des franciliens de 1 à 14 ans est considérée comme globalement satisfaisante, des inégalités existent dès le plus jeune âge, notamment dans les territoires moins favorisés. Les maladies chroniques sont en constante augmentation chez les enfants franciliens : maladies respiratoires chroniques, asthme, diabète de type 1, obésité, drépanocytose...

Les disparités territoriales, qui concernent autant la prévalence des pathologies que le recours aux soins, sont à mettre en lien avec le poids des déterminants individuels, sociaux, environnementaux, et la prévalence des comorbidités, elles-mêmes liées aux déterminants sociaux.

Or, l'enfance est une période essentielle au regard de la santé, parce que le suivi du développement donne lieu à l'identification précoce des troubles et pathologies dont la prise en charge permet d'éviter ou limiter les conséquences à long terme. **Il s'agit donc de garantir un accès équitable et systématique à une offre de services en matière de prévention, dépistages, éducation à la santé, renforcement des compétences psychosociales, accompagnement vers le soin et la prise en charge du handicap...**

Les besoins de base en termes de prise en charge préventive et curative de l'enfant restent imparfaitement couverts dans certains territoires : on y observe les effets cumulés de difficultés croissantes en démographie de santé, qui touchent tous les secteurs de la prévention, notamment en PMI, et désormais du soin, de l'impact des dépassements d'honoraires sur l'accès aux soins, mais aussi de l'augmentation des besoins liés à un nombre croissant d'enfants confrontés à la précarité ou à la pauvreté.

La précarité, voire la grande précarité (migrants, familles hébergées ou en situation de rue ...), peut rendre non pertinentes des organisations efficaces dans d'autres contextes. Elle nécessite le développement d'actions renforcées pour ces publics, dans le cadre d'une logique d'universalisme proportionné.

Objectif général :

Renforcer l'offre francilienne de prévention et de promotion de la santé des jeunes enfants (moins de 6 ans) et des enfants (6-10 ans)

Objectif Spécifique 1 :

Développer des stratégies d'interventions en promotion de la santé et en prévention, en déclinant plus spécifiquement les priorités de la feuille de route des 1000 premiers jours

Objectif Spécifique 2 :

Développer des stratégies d'intervention en prévention et promotion de la santé vers des publics en situation de précarité/grande précarité, pour répondre aux besoins spécifiques de ces familles, en articulation avec les services de droit commun

Objectif Spécifique 3 :

Renforcer les capacités des professionnel.les à répondre aux besoins spécifiques des enfants en situation de vulnérabilité

Populations concernées :

- Enfants de moins de 11 ans
- Enfants en situation de précarité, et de grande précarité
- Enfants présentant des vulnérabilités, en raison des conditions de leur naissance, ou de l'existence de pathologie, de troubles du développement, ou du fait de leurs conditions de vie
- Professionnel.les médico-sociaux du secteur de l'enfance

Territoires prioritaires :

- Prioritairement les territoires du Nord de l'Île-de-France (93 et 95)
- Tout infra-territoire se caractérisant par des indicateurs de santé infantile défavorables (en comparaison aux moyennes régionales), sous réserve d'un argumentaire approfondi

Exemple d'actions :

- Actions de **sensibilisation des parents de jeunes enfants** sur les champs de la **promotion de la santé du jeune enfant ou de la prévention** (par exemple : besoins et rythmes, développement du jeune enfant, pleurs et prévention du syndrome du bébé secoué, prévention de la mort inopinée du nourrisson, prévention des accidents domestiques, vaccinations, santé bucco-dentaire, éducation nutritionnelle : prévention de l'obésité et lutte contre la sédentarité, prévention des addictions sans substance telles que les écrans, sources d'expositions environnementales et risques liés à ces expositions ...)
- **Interventions collectives auprès de jeunes enfants et de leurs parents** sur les champs de la promotion de la santé du jeune enfant ou de la prévention, adaptées à leurs besoins et âges
- Actions visant à **faciliter l'accès des familles à une information scientifiquement fondée** sur le développement affectif, émotionnel, social, cognitif de l'enfant et les pratiques éducatives identifiées comme les plus propices à son épanouissement
- Actions visant à **promouvoir les compétences psychosociales**, notamment auprès des enfants (3-10 ans)
- Actions visant à renforcer le **repérage précoce** des anomalies de la trajectoire neuro-développementale
- Actions de prévention et de promotion de la santé qui répondent aux besoins spécifiques des **enfants en situation de handicap**
- Actions de prévention et de promotion de la santé qui répondent aux besoins spécifiques des **enfants en grande précarité** et vivant en hébergement instable/précaire ou en situation de rue
- Actions de **formation pour les professionnel.les** auprès des jeunes enfants sur le **dépistage et l'orientation** des enfants présentant des pathologies ou des troubles du développement
- Actions de sensibilisation et de systématisation de la prévention et promotion de la santé (« **la santé dans toutes les politiques** ») pour les professionnel.les intervenant auprès des jeunes enfants

Partenariat :

- Privilégier les partenariats entre les acteurs médicaux et les acteurs sociaux
- PMI

- CMP, CMPP, PCO

Point de vigilance:

Une attention particulière sera portée aux points suivants :

- Participation des familles en situation de précarité aux actions mises en place
- Intégration du poids des déterminants sociaux de santé sur les actions et comportements des publics
- Recours à des méthodes d'intervention validées, reposant sur le partage d'informations scientifiquement fondées
- Prise en compte de l'ensemble des paramètres (culturel, social, santé, langue) liés aux situations des familles avec de jeunes enfants
- Inclusion des enfants en situation de handicap
- Coopération des acteurs des secteurs sanitaire et social autour des jeunes enfants (lien avec les services de PMI notamment...)

Par contre, ces financements n'ont pas vocation à soutenir

- Des actions relevant du champ propre de la Protection Maternelle et Infantile
- Des activités de soins
- Des actions isolées de formation de professionnels, sans lien avec un projet d'intervention
- Des actions isolées de construction et diffusion d'outils de communication (flyers, affiches, etc.)

Références bibliographiques :

- Actions probantes reconnues (SPF) : <https://www.santepubliquefrance.fr/a-propos/services/interventions-efficaces-ou-prometteuses-en-prevention-et-promotion-de-la-sante/repertoire-des-interventions-efficaces-ou-prometteuses-en-prevention-et-promotion-de-la-sante>
- Stratégie des 1000 premiers jours : <https://www.1000-premiers-jours.fr/fr/les-1000-premiers-jours> et sa feuille de route pluriannuelle 2024-2027 à paraître
- Stratégie nationale pour les troubles du neuro-développement : autisme, Dys, TDAH, TDI 2023-2027 <https://handicap.gouv.fr/nouvelle-strategie-nationale-pour-les-troubles-du-neurodeveloppement-autisme-dys-tdah-tdi>
- La Santé des Franciliens (santé des enfants p134) : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/le-diagnostic-de-lors-sur-la-sante-des-franciliens>
- PRSE3 – Île de France – <https://www.ile-de-france.prse.fr/le-prse3-ile-de-france-r2.html>
- Compétences psychosociales : l'essentiel à savoir (SPF) [file:///C:/Users/laurence.desplangues/Downloads/les-comp-tences-psychosociales---l-essentiel-savoir-3090%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/laurence.desplangues/Downloads/les-comp-tences-psychosociales---l-essentiel-savoir-3090%20(1).pdf)
- Compétences psychosociales : Programme de Développement Affectif et Social (PRODAS) <http://www.prodass.fr>
- Prévention du syndrome du bébé secoué : <https://solidarites.gouv.fr/syndrome-du-bebe-secoue-une-maltraitance-qui-peut-etre-mortelle>
- Prévention de la Mort inattendue du nourrisson <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-de-la-mere-et-de-l-enfant/mort-inattendue-du-nourrisson/le-syndrome/>
- La grossesse et ses malentendus. Observatoire du SamuSocial de Paris. 2015. R Rico Berrocal, E LeMener : https://www.samusocial.paris/sites/default/files/rapport_remi.pdf
- Réduction de la Mortalité Infantile et périnatale en Seine-Saint-Denis. Volet épidémiologique et audit des décès périnatals et néonataux. Inserm Epopé. 2015. J Zeitlin,

P Sauvegrain : http://www.xn--epop-inserm-ebb.fr/wpcontent/uploads/2017/07/Rapport-REMIp_INSERTM_Final-1.pdf

- Enquête ENFAMS : Enfants et Familles sans logement en Île-de-France : <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/enfams-enfants-et-familles-sans-logement-personnel-en-ile-de-france-premiers-resultats-de-l-enquete-quantitative>